OPECOM
ORGANISATION PATRONALE DES ENTREPRENEURS
DE LA CONSTRUCTION DU MALI

DISCOURS DU PRESIDENT DE L'OPECOM A LA 10ème ASSEMBLEE GENERALE LE 25 JANVIER 2020 DANS LA SALLE DU CONSEIL NATIONAL DU PATRONAT

Madame le Ministre des Infrastructures et de l'Équipement ;

Monsieur le Ministre de l'Habitat et du Logement Social ;

Monsieur le Président du Conseil National du Patronat du Mali ;

Messieurs les Consuls Honoraires de SERBIE, de ROUMANIE et de LITUANIE accrédités au Mali;

Monsieur le Maire de la Commune IV du District de Bamako ;

Messieurs les membres des Cabinets, les Directeurs Nationaux, Généraux des Services Techniques, de l'Institut de Formation, des Chefs d'Agences du Ministère des Infrastructures et de l'Équipement, et du Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et du Logement Social,

Monsieur le représentant de l'Autorité de régulation des marchés publics et des Délégations de service Public ;

Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux des Services des Impôts des Grandes Entreprises, des Impôts du District et des Impôts des Petites et Moyennes Entreprises ;

Mesdames et Messieurs les représentants des Banques et Établissements Financiers ;

Monsieur le représentant du FAFPA ;

Mesdames et Messieurs les Présidents des Organisations Patronales membres du CNPM ;

Siège : Ex- Immeuble du Conseil National du Patronat du Mali (CNPM), Quinzambougou Route de Sotuba, Porte : 2291,
Téléphone : 20 21 04 54/66 85 99 69, Compte bancaire n°01251104002212 BCS-SA
E-mail : opecom_mali@yahoo.fr. Site Web : www.opecommali.com Bamako – République du Mali

Madame et Messieurs les Présidents des Ordres Professionnels et des Associations professionnelles du BTP sans oublier le Réseau des Opérateurs de la Construction et Affiliés ;

Messieurs les Présidents régionaux de l'OPECOM ;

Monsieur le Modérateur ;

Mesdames, Messieurs les chefs d'entreprise de la construction ;

Honorables invités ;

Mesdames et Messieurs, en vos Rangs et Grades, tout Protocole Respecté

Au nom de l'Organisation Patronale des Entrepreneurs de la Construction du Mali, je vous souhaite la bienvenue à cette 10ème Assemblée Générale Statutaire de notre organisation et la présence de chacun d'entre vous, témoigne de l'intérêt et du soutien que vous portez aux objectifs de notre organisation. Nous vous en remercions.

Il s'agit pour Le Bureau Exécutif National, de faire le bilan des activités menées durant l'année 2019, en indiquant les ressources financières et l'utilisation qui en a été faite. Ce rapport sur lequel vous aurez à vous prononcer, a été transmis à tous les adhérents et au modérateur plusieurs jours avant la présente Assemblée Générale.

L'année 2019 a été celle de la plus grande résilience pour nos entreprises. Les difficiles conditions sécuritaires ont fragilisé nos activités. Elle a aussi été une année d'interpellation qui n'a pas eu l'accompagnement financier à hauteur de souhait.
Nous remercions le Département des Infrastructures et de l'Équipement pour avoir fait confiance à plusieurs de nos membres qui exécutent leurs contrats conformément aux règles de l'art avec la confiance et l'accompagnement des banques. Force est de reconnaître que les règlements des factures ne sont pas proportionnels à l'avancement des travaux et les intérêts débiteurs des banques compromettent non

seulement les bénéfices, mais aussi le paiement des impôts et l'investissement. Face à cette situation nous osons croire que le dialogue tant souhaité avec les services des impôts sera une réalité. Ils sont nombreux, les membres de notre organisation qui ne travaillent pas depuis plusieurs années et qui fondent tous leurs espoirs dans cette année 2020. Ils souhaiteraient avoir des critères de qualification qui correspondent à leur situation actuelle et des critères incitatifs au regroupement de leurs entreprises. La proximité de l'OPECOM avec le Ministère des Infrastructures et de l'Équipement n'est plus à démontrer. Nous avons participé à plusieurs missions à l'extérieur, donné nos points de vue sur les réformes à envisager, participé aux réunions annuelles des services des routes avec des recommandations pertinentes, nous sommes membres de plusieurs conseils d'administration de services relevant de votre département, et à travers l'INFP/BTP, nos travailleurs bénéficient de plusieurs séries de formations. Nous venons de partager tout récemment les résolutions et recommandations issues du Dialogue National Inclusifs qui prend en compte certaines de nos préoccupations. Nous vous remercions pour tous vos efforts de communication au quotidien.

L'année 2019, a été une année de grande écoute et de dialogue.

Le mois d'octobre a été le mois de la Ville. Tous les acteurs du Bâtiment et des Travaux Publics se sont retrouvés avec le Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et du Logement Social pour débattre du type d'habitat et du type de villes pour notre pays. Chacun des acteurs a été rencontré au préalable par Monsieur le Ministre de l'Habitat de l'Urbanisme et du Logement Social. Plusieurs semaines durant, le Ministre de l'Habit a participé en personne à tous les débats et à la plénière. Un état des lieux a été fait sans complaisance et des résolutions consensuelles et pertinentes en sont sorties avec les garanties de leur mise en application. Vous nous avez rassurés en si peu de temps et nous vous en remercions.

La loi n° 93-065 du 15 Septembre 1993, portant règlementation de la profession d'entrepreneur du BTP attend une prochaine session de l'Assemblée Nationale. Nous

sommes persuadés que les écoutes nous permettrons d'aboutir sur un texte qui balisera mieux l'exercice de la profession.

Monsieur le Président du Conseil National du Patronat du Mali,

Nous vous remercions pour avoir accepté de parrainer cet événement.

L'OPECOM, en tant que membre du CNPM, a eu la chance de participer à des débats et rencontres de très haut niveau. Votre accompagnement sous formes diverses ne nous a jamais fait défaut et le point de vue de notre organisation a toujours été pris en compte chaque fois que le sujet concerne notre secteur.

Par conséquent, notre organisation est déterminée à jouer tout son rôle pour l'aboutissement des objectifs du CNPM.

Je remercie les associations et les ordres professionnels pour leur participation de haut niveau et je suis persuadé que la confiance retrouvée nous permettra d'atteindre nos objectifs.

Je remercie les Consuls Honoraires de Serbie, de Roumanie et de Lituanie qui par leur présence ont contribué à rehausser l'éclat de la cérémonie.

Mes remerciements à l'ARMDS, au FAFPA, l'INFP/BTP pour tous ce qu'ils font dans l'amélioration de la qualité des ressources humaines du personnel de nos entreprises.

Nous n'oublions pas nos partenaires financiers (FGSP, COFINA, ECOBANK), et l'ONG WHH et ACTED/Mali pour ses pistes de la paix que nous souhaitons avoir partout au Mali.

Je remercie Madame le Ministre des Infrastructures et de l'Équipement Madame Traoré Seynabou DIOP qui a bien voulu présider cet événement avec Monsieur le Ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et du Logement Social Monsieur Hama Ould Sidi Mohamed ARBI.

Je remercie le président du CNPM, Monsieur Mamadou Sinsy COULIBALY pour avoir accepté de parrainer cette assemblée générale.

Chers collègues chefs d'entreprises,

Nous avons relevé aujourd'hui le défi de la mobilisation et avec la même détermination, nous allons relever tous les autres défis ; le défi de la paix par l'emploi, le défi de la qualité, le défi de l'engagement pour votre organisation en vous acquittant régulièrement de vos cotisations et je salue chacun pour les efforts qu'il a fournis pour nous permettre d'être là où nous sommes.

Ce que je vois me permet de fonder beaucoup d'espoir pour cette année 2020.

JE VOUS REMERCIE

Le Président de l'OPECOM